

*La formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers d'expression française dans les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne : état de la situation et pistes d'action*

**Une initiative de l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration**

**Rapport préparé par Mariève Forest**

**Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière du ministère de Citoyenneté Immigration Canada**

**Ottawa, le 14 mai 2014**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES ACRONYMES.....</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>1. CONTEXTE .....</b>	<b>5</b>
<b>2. OBJECTIFS .....</b>	<b>5</b>
<b>3. MÉTHODOLOGIES.....</b>	<b>6</b>
<b>4. SYNTHÈSE DE L’OFFRE DE SERVICES LIÉS À LA FORMATION LINGUISTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE.....</b>	<b>8</b>
<b>5. EXAMEN DÉTAILLÉ DES FORMATIONS LINGUISTIQUES DESTINÉES AUX IMMIGRANTS ET AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS D’EXPRESSION FRANÇAISE...10</b>	
Appui aux instructeurs de FLS .....	17
Profil de compétences professionnelles des professeurs de FLS.....	17
Bourses pour étudiant étranger .....	17
Profil de compétence en ESL pour francophones internationaux.....	17
<b>6. DISCUSSION .....</b>	<b>20</b>
6.1. Français langue seconde pour immigrants et étudiants étrangers francophones : quelle utilité? .....	20
6.2. Anglais langue seconde pour immigrants et étudiants étrangers francophones : une exigence sous-estimée? .....	21
6.3. Formations linguistiques : comment augmenter la participation, la variété et l’accessibilité? .....	22
6.4. Classement et évaluation des apprenants : quelles modalités privilégier? .....	24
6.5. La formation des instructeurs : sous quelles conditions? .....	26
<b>7. PISTES D’ACTION POUR UNE BONIFICATION DES INITIATIVES EN FORMATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS ET DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.....</b>	<b>28</b>
7.1. Un site Web pour le partage des contenus de formation linguistique et la mise en place d’une communauté de pratique .....	29
7.2. De la formation pour les instructeurs de français langue seconde .....	29
7.3. Un projet pancanadien de Cadre de référence de la compétence bilingue .....	31
<b>8. CONCLUSION .....</b>	<b>32</b>
<b>ANNEXE 1 – PARTICIPANTS À LA FORMATION AUX NCLC.....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE 2 – ÉVALUATION DE LA FORMATION AUX NCLC.....</b>	<b>35</b>

**LISTE DES ACRONYMES**

AUFC	Association des universités de la francophonie canadienne
BTC-NCLC	Batterie de tests de classement pour les Niveaux de compétence linguistique canadiens
CCNB	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
CIC	Ministère de Citoyenneté Immigration Canada
CLB	Canadian Language Benchmarks
CLBPT	Canadian Language Benchmarks Placement Test
CNCLC	Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens
CNFS	Consortium national de formation en santé
ESL	English as a Second Language
FLS	Français langue seconde
NCLC	Niveaux de compétence linguistique canadiens
PFÉ	Professionnels formés à l'étranger

## SOMMAIRE

Les mesures d'intégration socioéconomique des immigrants au Canada ne sauraient faire fi de l'apprentissage d'au moins une des deux langues officielles. Pour les communautés francophones en situation minoritaire, l'importance de ce type de formation linguistique s'avère décuplée. D'une part, elle rappelle que pour la majorité des francophones, la maîtrise des deux langues officielles est nécessaire. D'autre part, elle renvoie à la possibilité même de la pérennité des communautés francophones. Partant de cette dynamique, l'*Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration* – issue de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé – a entrepris une étude sur la formation en langue seconde des immigrants et des étudiants étrangers au sein des établissements postsecondaires de la francophonie.

À cet effet, un inventaire des services et des programmes se rapportant à la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers a été mené auprès des établissements postsecondaires de la francophonie. En premier lieu, les sites Web de ces établissements ont été consultés et des processus de validation ont eu lieu auprès de responsables de ces services. En second lieu, des entretiens ont été tenus auprès d'acteurs – instructeurs et administrateurs – orchestrant la formation linguistique afin de mieux comprendre les initiatives en cours et celles à développer.

L'analyse des résultats est intégrée à une discussion sur les principaux enjeux liés à la formation en langue seconde des immigrants et des étudiants étrangers. Le rapport expose également les principes devant guider ce type de formation linguistique pour un horizon de 5 à 7 ans. Pour terminer, des pistes d'action pour les 2 prochaines années sont proposées en vue de projets collaboratifs avec les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Ces pistes d'action ont comme objectif de bonifier l'offre de programmes de formation linguistique à l'intention des immigrants et des étudiants étrangers.

## 1. CONTEXTE

Le recensement de 2011 confirme une tendance déjà bien connue : le poids relatif des communautés francophones au sein de la population canadienne continue de diminuer. Globalement, cette baisse est attribuable à un taux de natalité et des taux de transmission du français insuffisants pour assurer le maintien du poids relatif des francophones<sup>1</sup>. Par ailleurs, bien que l'immigration francophone contribue d'ores et déjà à assurer une certaine vitalité démographique des communautés francophones, une intégration élargie des immigrants continue de poser des défis. En réalité, pour beaucoup, ces défis rejoignent ceux des francophones nés au Canada, soit : la force d'attraction de l'anglais et les obstacles à la vie en français.

Cependant, les immigrants d'expression française font face à des obstacles supplémentaires. De fait, le français peut s'avérer être leur langue maternelle, mais il représente généralement une langue seconde. Conséquemment, un nombre important d'immigrants doit suivre des cours de langue française et anglaise afin de s'intégrer à leur communauté, à leur emploi ou à leurs études.

Lorsque la connaissance du français des immigrants est très limitée, des cours de français langue seconde leur permettent d'entamer leur intégration sociale et économique en ouvrant la possibilité d'échanges de plus en plus nombreux et approfondis avec la population locale. Pour les immigrants dont la connaissance du français est de niveau intermédiaire, une formation en français langue seconde plus avancée permet cette fois de s'approprier un vocabulaire plus précis et plus spécialisé, en vue de l'exercice d'une profession par exemple. Toutefois, pour les immigrants qui choisissent de s'intégrer à une communauté francophone minoritaire, la connaissance du français ne saurait suffire. Il est généralement nécessaire qu'ils soient formés également en anglais, notamment pour élargir leurs chances de trouver un emploi à la hauteur de leur expertise.

La formation linguistique des étudiants étrangers est tout aussi cruciale. En effet, ces derniers forment des cohortes de plus en plus importantes et plusieurs d'entre eux souhaitent devenir des candidats à l'immigration à la fin de leurs études. La nécessité de la formation linguistique de ce groupe est donc double. D'une part, leur intégration sociale et académique s'avère le plus souvent bonifiée si leur connaissance du français leur permet d'évoluer sans heurt dans un environnement académique postsecondaire canadien. D'autre part, pour les candidats qui transigeront par la « Catégorie de l'expérience canadienne », il importe qu'ils détiennent une connaissance pointue des langues du travail (anglais surtout), du vocabulaire de leur profession et des normes culturelles du marché du travail.

## 2. OBJECTIFS

L'*Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration*<sup>2</sup>, une initiative du Consortium national de formation en santé (CNFS) et de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC), a voulu mieux connaître le rôle des

---

<sup>1</sup> Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada. Langue, recensement de la population de 2011*, Octobre 2012

<sup>2</sup> Dans le rapport ci-après, « *L'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne en immigration* » sera nommée « l'Alliance ».

établissements postsecondaires face aux enjeux élevés de la formation linguistique en français et en anglais des immigrants et des étudiants étrangers d'expression française. À cet effet, elle a commandé la présente étude afin de rendre compte de l'état des services existants en matière de formation linguistique et des modalités permettant de mieux répondre aux besoins des immigrants et des étudiants étrangers d'expression française en regard de l'apprentissage des langues officielles.

Dans ce rapport, nous proposons d'abord un inventaire général des formations linguistiques offertes hors des programmes réguliers des établissements postsecondaires de la francophonie. Nous présentons ensuite une description plus détaillée des formations visant spécifiquement les immigrants et les étudiants étrangers. Partant de ce portrait de la situation actuelle, nous ouvrons une discussion portant sur les principaux enjeux liés à la formation linguistique selon la perspective des établissements postsecondaires de la francophonie. Pour terminer, nous proposons des pistes d'action, pour les deux prochaines années, qui viendraient assurer une prise en charge plus élargie et plus efficiente de la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers d'expression française dans les établissements postsecondaires de la francophonie.

### 3. MÉTHODOLOGIES

Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons privilégié plusieurs sources d'information via plusieurs étapes de cueillette et d'analyse de données.

- a) Nous avons consulté les sites Web des établissements postsecondaires membres du CNFS et de l'AUFC<sup>3</sup> de manière à dresser un portrait de l'offre de formations linguistiques en cours (2013 ou 2013-2014). Nous avons entrepris un processus de validation des données avec les responsables de ces services.
- b) Nous avons mené des entretiens avec des personnes responsables des formations linguistiques dans les établissements offrant des formations destinées explicitement aux immigrants et aux étudiants étrangers<sup>4</sup>. Ces entretiens avaient d'abord un objectif de validation, de précision et de clarification des données présentées dans les tableaux. Ils devaient également permettre d'explorer les enjeux de la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers en contexte minoritaire, puis d'évaluer les possibilités de projets pancanadiens bonifiant l'offre de services en cours.
- c) Nous avons tenu des entretiens exploratoires auprès des instructeurs et des administrateurs participant aux formations sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens

---

<sup>3</sup> *Collèges membres du CNFS* : Collège Acadie Î.P.É., Collège Boréal, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), La Cité. *Universités membres du CNFS ou de l'AUFC* : Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta), Collège militaire royal du Canada, Collège universitaire dominicain, Collège universitaire Glendon (Université York), Institut français (Université de Régina), Université de Hearst, Université de Moncton, Université de Saint-Boniface, Université de Sudbury, Université d'Ottawa, Université Laurentienne, Université Sainte-Anne, Université Simon Fraser. *Membres associés du CNFS* : Collège Mathieu. *Partenaires régionaux organisationnels du CNFS* : Association franco-yukonnaise, Collège Éducacentre, Collège Nordique francophone.

<sup>4</sup>Lise Bazinet (Université d'Ottawa), Jean-Pierre Cantin (Collège Boréal), Aileen Clark (Université de Saint-Boniface), Solange Desroches et Yvon Laberge (Collège Éducacentre), Samira ElAtia (Campus Saint-Jean), Dorra Gdouda (La Cité), Francis Kasongo (Collège Mathieu), Nicole Poirier (CCNB)

(NCLC)<sup>5</sup>. La première formation a eu lieu au Collège Éducacentre (Vancouver) du 24 au 26 février 2014 et la seconde a été donnée au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB – campus de Dieppe) du 10 au 12 mars 2014. Au total, 30 personnes en provenance d’une dizaine d’établissements postsecondaires de la francophonie ont participé à ces formations. Les experts du Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC) présents à ces formations ont de même été interrogés<sup>6</sup>. L’ensemble de ces entretiens devait permettre de témoigner des enjeux de la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers en contexte minoritaire, puis d’évaluer les possibilités d’amélioration de l’offre de services.

- d) Les participants à la formation sur les NCLC ont rempli un formulaire d’évaluation. Les résultats de ces évaluations sont présentés en Annexe<sup>7</sup>. Ils procurent des informations pertinentes en lien avec les propos développés dans ce rapport.

La collaboration de l’ensemble des personnes consultées a été des plus précieuses dans la rédaction de ce rapport. Nous remercions les participants aux formations et les personnes interrogées d’avoir partagé leurs expertises, leurs préoccupations et leurs idées.

---

<sup>5</sup> L’Alliance a organisé deux formations sur les NCLC à l’hiver 2014. La liste des participants est présentée en Annexe 1.

<sup>6</sup> Élissa Beaulieu (gestionnaire de projet au CNCLC) et Morgan Le Thiec (consultante en français langue seconde – CNCLC)

<sup>7</sup> Voir l’Annexe 2.

#### 4. SYNTHÈSE DE L'OFFRE DE SERVICES LIÉS À LA FORMATION LINGUISTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Le tableau suivant dresse un portrait général de l'offre de services se rapportant à la formation en anglais et en français langue seconde (hors des programmes réguliers) dans les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Ce portrait permet d'obtenir une vue d'ensemble des services auxquels les immigrants et les étudiants étrangers peuvent avoir accès, même lorsqu'ils ne constituent pas une clientèle cible. Il permet également de saisir sommairement certaines expertises des établissements étudiés.

Ce tableau a été élaboré à partir des portions francophones des sites Web des établissements visés. Ils ont été consultés entre le 28 mars et le 10 avril 2014.

Types de formations linguistiques offertes dans les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne									
Établissement	Évaluation linguistique certifiée	Français pour immigrants	Anglais pour immigrants	Français axé sur une profession	Français pour PFÉ	Tutorat	Français langue seconde	Anglais langue seconde	Français pour étudiants étrangers
Collège Acadie Î.P.É.				x		x	x		
Collège Boréal		x	x	x	x		x		
CCNB	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Collège Mathieu							x	x	
La Cité	x	x	x	x	x		x	x	
Campus St-Jean (Univ. de l'Alberta)	x			x	x	x	x	x	
Collège militaire royal du Canada							x	x	
Collège universitaire dominicain									
Collège universitaire Glendon						x	x	x	



Types de formations linguistiques offertes dans les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne									
Établissement	Évaluation linguistique certifiée	Français pour immigrants	Anglais pour immigrants	Français axé sur une profession	Français pour PFÉ	Tutorat	Français langue seconde	Anglais langue seconde	Français pour étudiants étrangers
Institut français (Université de Régina)				x			x		
Université de Hearst						x			
Université de Moncton						x	x	x	
Université de Saint-Boniface	x	x	x	x			x	x	
Université de Sudbury									
Université d'Ottawa	x			x	x	x	x	x	
Université Laurentienne				x					
Université Sainte-Anne		x	x	x	x	x	x	x	
Université Simon Fraser									
Ass. franco-yukonnaise				x			x	x	
Collège Educacentre			x	x		x	x	x	
Collège Nordique francophone							x	x	
<b>TOTAUX</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>1</b>

## 5. EXAMEN DÉTAILLÉ DES FORMATIONS LINGUISTIQUES DESTINÉES AUX IMMIGRANTS ET AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Le survol de l'offre de services des établissements postsecondaires de la francophonie présenté au tableau précédent a ouvert la voie à un examen plus approfondi de certains services offerts. À cet effet, nous avons sélectionné les formations linguistiques pour lesquelles les immigrants ou les étudiants étrangers constituent des clientèles cibles. Dans un premier temps, nous avons tiré un maximum d'informations des sites Web des établissements visés. Dans un second temps, nous avons procédé à des entretiens et des échanges de courriels afin de valider et de compléter l'information présentée. Les activités concernent l'offre de services pour les années 2013 ou 2013-2014.

Une attention particulière est portée à l'utilisation, par les pourvoyeurs de services, des normes nationales linguistiques développées à l'intention des immigrants. Ces normes permettent de décrire, mesurer et reconnaître le niveau de maîtrise d'une des deux langues officielles pour les immigrants adultes au Canada. Pour l'anglais, le Canadian Language Benchmarks (CLB) est utilisé depuis 1998 et, pour le français, on emploie les Niveaux de compétences linguistiques canadiens (NCLC) depuis 2006.

À plusieurs égards, les initiatives présentées ci-après constituent des pratiques exemplaires en ce qui a trait à la formation linguistique offerte aux immigrants et aux étudiants étrangers.

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
<b>Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta)</b>	<b>Évaluation de classement</b> Test de placement et évaluation diagnostique pour baccalauréat bilingue en sciences infirmières	Tous les étudiants inscrits au programme en sciences infirmières (programme bilingue) doivent réussir un test de placement évaluant leurs compétences linguistiques en anglais et en français. Ils peuvent répondre aux questions du test chez eux. Un profil linguistique est alors élaboré à partir des résultats obtenus et les cours à suivre (en anglais et en français) sont identifiés.  Lors de la première semaine de cours, une évaluation diagnostique est faite (via des entretiens, un examen écrit et la participation des enseignants) afin éventuellement d'ajuster le profil linguistique de l'étudiant (des modifications au classement sont apportées pour environ 3% des étudiants admis).	NCLC et CLB 6 (ou plus) *arrimage en cours	Tous les étudiants inscrits en sciences infirmières	7 PFÉ  33 étudiants étrangers

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
Collège Boréal	<b>Anglais pour immigrants</b> Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)	Ce cours s'adresse aux nouveaux arrivants qui désirent apprendre l'anglais langue de travail, qu'ils aient un peu, beaucoup ou pas du tout de connaissances de cette langue. Ce cours est basé sur les CLB. * Offert dans les 4 campus (plusieurs classes sont données, selon la demande) <u>Évaluation de classement</u> : « Canadian Language Benchmark Placement Test » (CLBPT) par un organisme autorisé. <u>Durée</u> : chaque session dure 12 semaines (gratuit pour les nouveaux arrivants)	CLB 1 à 7	Immigrant	1 437 3 sessions
	<b>Français pour immigrants</b> Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)	Ce cours s'adresse aux nouveaux arrivants qui désirent apprendre le français langue de travail, qu'ils aient un peu, beaucoup ou pas du tout de connaissances de cette langue. Ce cours est basé sur les NCLC. * Offert au campus de Toronto (2 classes sont données : 3-4 et 5-6). <u>Évaluation de classement</u> : « Batterie de tests de classement – NCLC » (BTC-NCLC) par un organisme autorisé. <u>Durée</u> : chaque session dure 12 semaines (gratuit pour les nouveaux arrivants).	NCLC 3 à 6	Immigrant	105 3 sessions
	<b>Anglais pour immigrants (profession)</b> Occupation Specific Language Training (OSLT)  1) Science de la santé 2) Affaires	La Formation linguistique axée sur les professions pour les nouveaux arrivants propose : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une formation linguistique axée sur votre profession;</li> <li>• des exercices pratiques se fondant sur de réelles tâches de communication en milieu de travail;</li> <li>• une aide de planification de carrière;</li> <li>• des occasions de nouer des liens avec des employeurs, des industries et des ressources de la région.</li> </ul> Ce cours s'adresse aux immigrants francophones qui souhaitent développer leurs compétences linguistiques aux fins de l'emploi. * Offert aux campus de Hamilton, Toronto et Windsor (gratuit pour les nouveaux arrivants)	CLB 6 à 8	Immigrant	46

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
<b>Collège Boréal</b>	<b>Français pour immigrants (profession)</b> Programme relais en Éducation en services à l'enfance	Programme de formation accélérée en éducation en services à l'enfance pour immigrants francophones avec composante en intégration à la communauté francophone et en formation interculturelle. * Offert au campus de London (le programme relais « gestion de projet » sera offert en 2014 au campus de Windsor) <u>Durée</u> : 18 mois	NCLC 5 et plus	Immigrant	15
<b>Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)</b>	<b>Français pour immigrants</b> Cours de langue pour immigrants au Canada (CLIC)	Ce cours s'adresse aux nouveaux arrivants qui désirent apprendre le français langue de travail, qu'ils aient un peu, beaucoup ou pas du tout de connaissances de cette langue. Ce cours est basé sur les « Niveaux de compétence linguistique canadiens ». * Offert en classe et à distance dans les régions Chaleur et Restigouche; offert dans les locaux de l'Association multiculturelle dans la région de Miramichi (sera offert dans toute la province en 2014) <u>Évaluation de classement</u> : BTC – NCLC par le CCNB (gratuit pour les immigrants (places parrainées par CIC), pour les travailleurs temporaires et pour les étudiants étrangers (places parrainées par le gouvernement provincial via les Associations multiculturelles))	NCLC 1 à 8	Immigrant  Travailleur temporaire  Étudiant étranger	70 (environ) 3 sessions
	<b>Anglais pour immigrants</b> Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)	Ce cours s'adresse aux nouveaux arrivants qui désirent apprendre l'anglais langue de travail, qu'ils aient un peu, beaucoup ou pas du tout de connaissances de cette langue. Ce cours est basé sur les CLB (depuis 2007). * Offert en classe dans la région Chaleur <u>Évaluation de classement</u> : CLBPT par le CCNB (gratuit pour les immigrants (places parrainées par CIC), pour les travailleurs temporaires et pour les étudiants étrangers (places parrainées par le gouvernement provincial via les Associations multiculturelles))	CLB 1 à 8	Immigrant  Travailleur temporaire Étudiant étranger	40 (environ) 3 sessions
	<b>Anglais pour contexte académique</b> Tutorat en anglais	Un service de tutorat est offert aux étudiants étrangers afin de procéder à une mise à niveau permettant de réussir les cours obligatoires des programmes offerts au CCNB. Le but est d'offrir un appui afin que les étudiants comprennent les manuels en anglais dans leur programme.	CLB 1 à 4	Ouvert à tous – adapté aux étudiants étrangers	15

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
CCNB	<b>Français pour immigrants (emploi)</b> Français langue seconde ou étrangère au travail	Ce programme s'adresse aux francophones œuvrant en entreprise qui désirent développer les compétences langagières nécessaires à la conduite des affaires en français. L'étudiant qui termine ce programme avec succès possède les outils essentiels pour améliorer les communications en français de l'entreprise avec les autres entreprises de la francophonie mondiale. Ce cours permettra à l'étudiant de développer des compétences de base en français, langue seconde ou langue étrangère (dans un contexte de bureau), et de favoriser son intégration dans la communauté. <u>Durée</u> : 10 cours de 10 heures chacun.	NCLC 4	Immigrant	10
	<b>Français pour immigrants (profession)</b> Français langue étrangère en soins de santé – niveau de base	Ce cours permet à l'étudiant de développer des compétences de base à l'oral en français langue étrangère dans le domaine de la santé. Ce cours vise également à favoriser l'intégration des immigrants dans la communauté. * Offert à distance	NCLC 1	Immigrant	10
	<b>Français pour immigrants (profession)</b> Français acadien en soins de santé	Ce cours permet à l'étudiant d'améliorer ses compétences en communication orale en tant que travailleur en soins de soutien à la santé par une meilleure compréhension du français acadien. Il favorise également l'intégration dans la communauté.	NCLC 6	Immigrant	10
	<b>Évaluation linguistique</b> BTC-NCLC CLBPT	Évaluation de classement des apprenants via la BTC – NCLC et le CLBPT. * Offert dans les campus de Restigouche, Chaleur, Miramichi et la Péninsule acadienne	CLB et NCLC 1 à 12	Immigrant	50

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
<b>Collège Éducacentre</b>	<b>Anglais pour immigrants</b> Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)	LINC (anciennement nommé « English Language Services for Adults (ELSA) ») est un programme d'apprentissage de l'anglais pour les immigrants. Ces cours pour adultes sont gratuits et visent l'apprentissage oral et écrit de la langue anglaise tout en étant axés sur l'acquisition des connaissances essentielles pour un nouvel arrivant : soins de santé, hébergement, travail, système bancaire, juridique et politique, ainsi que d'autres aspects de la société canadienne.  En prenant part au programme LINC, les étudiants ont aussi accès à une variété de programmes complémentaires offerts en français, dont une formation de base en informatique.  <u>Durée</u> : cours offerts en continu à raison de 12 heures par semaine. <u>Évaluation de classement</u> : CLBPT par un organisme autorisé.	CLB 1 à 5	Immigrant	50
	<b>Anglais langue seconde (emploi)</b> Jeunes au travail (cours d'anglais)	Le programme Jeunes au Travail vise à fournir des compétences à des jeunes de 15 à 30 ans confrontés à des obstacles à l'emploi. Ce programme favorise le développement personnel et professionnel des jeunes tout en leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences facilitant ainsi la transition au marché du travail ou le retour aux études.  <u>Durée</u> : Le programme est d'une durée maximale de 24 semaines et comprend : 4 à 10 semaines d'ateliers permettant d'améliorer ses compétences reliées à l'employabilité; jusqu'à 12 semaines de stage en milieu de travail.	Non applicable	Jeune de 15 à 30 ans  Immigrant (environ 50%)	30
	<b>Anglais langue seconde (emploi)</b> Work Place English	Ce cours d'anglais s'adresse aux personnes qui souhaitent améliorer rapidement leurs connaissances de base en anglais afin d'intégrer rapidement le marché du travail. L'accent est mis sur les techniques d'entretien, la prononciation et les expressions idiomatiques.  <u>Durée</u> : 24 heures en 2 semaines	Non applicable	Surtout PVTiste	42  6 sessions
	<b>Français pour fin académique</b> Mise à niveau en français	Tous les programmes du Collège requièrent un examen d'entrée évaluant notamment le niveau de français. En fonction du résultat, des rencontres avec un tuteur sont prévues afin de procéder à une mise à niveau des compétences en français de l'étudiant.  <u>Durée</u> : en continu, sur demande	Non applicable	Étudiant (Plusieurs immigrants)	Non disponible

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
La Cité	<b>Français pour immigrants (profession)</b> Formation linguistique axée sur les professions  1. Construction 2. Éducation de la petite enfance 3. Santé	L'objectif principal de la formation linguistique axée sur les professions est de préparer les participants à se trouver et à maintenir un emploi dans un secteur donné. Les participants y acquerront des aptitudes clés de communication axée sur le travail, telles que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• compréhension de la culture en milieu de travail propre à leur domaine ou secteur;</li> <li>• interaction claire et efficace avec les collègues, les clients et les superviseurs;</li> <li>• transmission et réception de renseignements par courriel et par téléphone;</li> <li>• acquisition de stratégies de communication solides aux fins d'entrevue, de réseautage et de planification de carrière.</li> </ul> Les participants auront l'occasion de développer leurs aptitudes de communication à partir d'activités pratiques de dialogue et de communication qui reproduiront un milieu de travail, telles que des exercices de jeux de rôle, des séances pratiques de dialogue ainsi que des simulations d'expériences pratiques communes. <u>Évaluation</u> : Classement via la BTC – NCLC avec un organisme autorisé. Une fois en classe, l'évaluation est périodique et continue; elle est administrée par l'instructeur. <u>Durée</u> : 180 heures (gratuit pour les nouveaux arrivants)	NCLC 5 ou 6	Résident permanent  Réfugié  Personne formée à l'étranger dont le français est une langue d'usage et non la langue maternelle	<i>Construction</i> : 34 3 cohortes  <i>Éducation de la petite enfance</i> : 38 3 cohortes  <i>Santé</i> : 9 1 cohorte
	<b>Français langue seconde (projet d'emploi)</b> Parcours francophone A) Développement des compétences linguistiques	<u>Types de cours offerts</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alphabétisation</li> <li>• Français langue seconde (NCLC 1 à 7)</li> <li>• Mise à niveau du français pour l'étude (NCLC 5 et plus)</li> <li>• Français du travail (NCLC 7-8-9)</li> </ul> Chaque personne est jumelée à un conseiller en formation qui suit le participant jusqu'à l'atteinte des objectifs vers l'emploi ou les études. Le participant admis a accès à d'autres activités qui l'accompagnent dans son projet d'emploi. Ex. ateliers de réseautage, aide à la recherche d'emploi, etc. Services de garde et billets d'autobus disponibles, selon la participation et les besoins. <u>Évaluation</u> : Classement via la BTC – NCLC avec un organisme autorisé. Une fois en classe, l'évaluation est périodique et continue pour passer d'un niveau à l'autre. <u>Durée</u> : entrées en continu toute l'année (4 835 heures au total); du lundi au vendredi.	NCLC 1 à 9	Immigrant reçu  Réfugié  Ouvert à tous	314

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
La Cité	<b>Français pour immigrants (projet d'emploi)</b> Parcours francophone B) Développement des compétences essentielles à l'emploi en milieu francophone	Types de cours offerts: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétence informatique en français</li> <li>• Compétence bilingue de l'emploi</li> <li>• Développement des compétences essentielles liées à l'emploi</li> <li>• Connaissance des enjeux de l'emploi en situation minoritaire francophone</li> </ul> Chaque personne est jumelée à un conseiller en formation qui suit le participant jusqu'à l'atteinte des objectifs vers les études ou l'emploi. Le participant admis a accès à d'autres activités qui l'accompagnent dans son projet d'emploi. Ex. ateliers de réseautage, aide à la recherche d'emploi, ateliers publics sur des thèmes de l'immigration, etc. Le stage, le mentorat et le coaching font également partie des stratégies disponibles pour accéder à l'emploi. Services de garde (sur place) et billets d'autobus offerts selon la participation et les besoins. <u>Évaluation</u> : Classement via la BTC – NCLC avec un organisme autorisé. Chaque participant reçoit des évaluations sur ses progrès au niveau de ses compétences bilingues et de ses compétences en informatique. <u>Durée</u> : 225 heures par session (gratuit pour les nouveaux arrivants)	NCLC 5 et plus	Résident permanent  Réfugié  Personne formée à l'étranger dont le français est une langue d'usage et non la langue maternelle	104 5 sessions
	<b>Compétence bilingue</b> Cadre de référence de la compétence bilingue (CRCB)  1. Administration  2. Santé	Ce projet offre un cadre de référence permettant aux personnes formées à l'étranger, ainsi qu'à toute personne dont le français ou l'anglais n'est pas leur langue première, de mesurer leur compétence bilingue en fonction d'un poste particulier dans le secteur de la santé, du tourisme et de l'administration. Le Cadre de référence de la compétence bilingue (CRCB) peut également servir aux employeurs comme outil de référence dans leur processus de sélection et de promotion. Ce référentiel est disponible en ligne dans les deux langues officielles sur le site Web du projet : <a href="http://crcb.citedesaffaires.com/">http://crcb.citedesaffaires.com/</a> . <u>Évaluation</u> : Ce projet a développé des outils d'évaluation pour mesurer le niveau de compétence bilingue en anglais et en français pour une profession spécifique. Les niveaux de la compétence bilingue sont basés sur l'interaction des NCLC, des CLB et des compétences essentielles. Il y a trois niveaux dans le CRCB, soit les niveaux A, B et C. <u>Durée</u> : La formation dure 12 semaines (6 heures par semaine pour un total de 72 heures). Les cours sont donnés en soirée.	Niveau A Niveau B Niveau C  * niveaux basés sur interaction entre NCLC, CLB et compétences essentielles	PFÉ  Citoyen canadien	<i>Administration</i> : 43  <i>Santé</i> : 26



Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
<b>La Cité</b>	<b>Compétence bilingue</b> Cours de préparation à la compétence bilingue (pré-CRCB)	Ce projet également un cours de préparation à la compétence bilingue pour les apprenants qui sont au NCLC 3-4 ou CLB 3-4. Ce cours consiste à une formation intensive en langue seconde, anglais ou français, suivie d'une introduction à la compétence bilingue, dans le but de mener les participants au niveau A du CRCB. <u>Durée</u> : La formation dure 12 semaines (144 heures) répartie de la façon suivante : 8 semaines de formation intensive en langue seconde anglais ou français et 4 semaines d'introduction à la compétence bilingue.	NCLC ou CLB 3, 4	PFÉ  Citoyen canadien	44
<b>Université d'Ottawa</b>	<b>Appui aux instructeurs de FLS</b> Profil de compétences professionnelles des professeurs de FLS	Ayant reconnu la nécessité d'appuyer le perfectionnement professionnel et la formation continue des formateurs de FLS auprès des nouveaux immigrants, CIC a mandaté l'École de langues de l'Estrie et l'ILOB, son partenaire associé, afin d'établir un profil de compétences professionnelles des professeurs de français langue seconde en Ontario et de développer une série d'outils d'auto-évaluation de ces compétences. Cette initiative porte le nom, Profil de compétences professionnelles des professeurs de français L2. Il s'agit d'un partenariat public/privé dans le domaine de l'enseignement et de la didactique des langues.	Non applicable	Instructeur de FLS	Non disponible
	<b>Bourses pour étudiant étranger</b> Profil de compétence en ESL pour francophones internationaux	Chaque année, le Profil de compétences en anglais langue seconde (PCALS) pour les francophones internationaux offre des bourses, renouvelables, de 2 500 \$. Ces bourses sont destinées aux étudiants francophones étrangers de 1er cycle qui, inscrits en français, suivent aussi des cours en langue anglaise ou d'anglais langue seconde (cote de cours ESL).	Non applicable	Étudiant franco-phonie étranger inscrit dans un programme en anglais	Non disponible
<b>Université de Saint-Boniface</b>	<b>Français langue seconde</b> Français oral	Le programme Français oral comprend quatre niveaux de cours débutants, quatre niveaux de cours intermédiaires ainsi que des cours de niveau avancé. L'enseignement s'appuie sur l'approche communicative expérientielle qui place l'apprenant au centre de son apprentissage. Un thème différent est exploité à chaque niveau. Les résidents permanents ou immigrants canadiens peuvent s'inscrire gratuitement à des cours de français s'ils répondent aux critères du Programme manitobain d'intégration des immigrants.	Arrimé aux NCLC	Ouvert à tous  Places pour immigrants parrainés par CIC	2013-2014 Total : 850 (environ)  Immigrants parrainés : 170

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
<b>Université de Saint-Boniface</b>	<b>Français langue seconde</b> Perfectionnement du français	La Division de l'éducation permanente offre cinq cours de perfectionnement de l'expression orale et écrite, soit des cours de communication orale, de correspondance professionnelle et de consolidation grammaticale. Après avoir réussi cinq cours de perfectionnement, on peut s'inscrire à un examen final en vue d'obtenir le Certificat en perfectionnement du français. La personne qui réussit à l'examen peut également se faire reconnaître des crédits pour des cours de français universitaires et collégiaux offerts à l'Université de Saint-Boniface. Il s'agit d'une excellente façon de se donner une longueur d'avance si l'on souhaite poursuivre des études universitaires ou collégiales à l'USB.  Les résidents permanents ou immigrants canadiens peuvent s'inscrire gratuitement à des cours de français s'ils répondent aux critères du Programme manitobain d'intégration des immigrants.	Non applicable	Ouvert à tous  Places pour immigrants parrainés par CIC	2013-2014 Total : 50 (environ)  Immigrants parrainés : 10
	<b>Anglais langue seconde</b> La communication avancée en anglais	Cours offert par la Division de l'éducation permanente. Des bourses pour les résidents permanents sont disponibles.  Le Service de perfectionnement linguistique de la Division de l'éducation permanente offre d'ailleurs la possibilité de se joindre à des cours de langue anglaise non crédités, créés pour la clientèle étudiante régulière de l'Université.	CLB 6 à 8	Clientèle étudiante  Places pour immigrants parrainés par CIC	2013-2014 Total : 200 (environ)  Immigrants parrainés : 10  2 sessions
	<b>Anglais langue seconde (fins académiques)</b> Voie préparatoire (VP) 1 et 2	Le personnel du Service de perfectionnement linguistique enseigne l'anglais langue seconde non crédité. Ces cours de mise à niveau mènent directement aux cours crédités exigés par certains programmes d'études. La Voie préparatoire 1 (anglais débutant) est une initiation à la langue anglaise, tandis que la Voie préparatoire 2 (anglais intermédiaire) sert à consolider les bases avant de passer aux cours crédités Anglais langue seconde 1 et 2. L'objectif de cette série de cours est d'atteindre un niveau d'anglais qui assure la réussite d'un stage en milieu de travail au Manitoba.	Pour VP1 CLB 1 à 3  Pour VP2 CLB 4 et 5	Clientèle étudiante  Places pour immigrants parrainés par CIC	2013-2014 Total : 131 (environ)  Immigrants parrainés : 20  3 sessions

Établissement	Type et nom du service	Description	NCLC/CLB	Clientèle	Participation 2013
<b>Université de Saint-Boniface</b>	<b>Évaluation de l'anglais et du français</b> Test de placement pour l'anglais et pour le français oral	Il est offert pour toutes les formations linguistiques. Il se fait au Service de perfectionnement linguistique. Pour l'anglais, ce test implique un profil linguistique complet, car il s'agit d'évaluer les compétences de la clientèle étudiante. En ce qui a trait au français, l'évaluation consiste en un entretien oral.	Basé sur les NCLC et les CLB	Ouvert à tous	Non applicable
<b>Université Sainte-Anne</b>	<b>Français et anglais pour immigrants (emploi)</b> Formation et expérience de travail pour immigrants francophones  (prend fin le 31 mars 2014)	Ce programme est destiné aux immigrants et couvre les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais au travail (425 heures)</li> <li>• Introduction à l'informatique (100 heures)</li> <li>• Français écrit au travail (50 heures)</li> <li>• Recherche d'emploi (60 heures)</li> </ul> Les spécificités du marché de travail au Canada et en Nouvelle-Écosse (25 heures) : Formation et certification SIMDUT sur la gestion des matières dangereuses utilisées au travail Formation et certification en premiers soins et réanimation cardio-respiratoire donnée par la Croix-Rouge Suite aux ateliers, les participants auront la possibilité de participer à une expérience en milieu de travail rémunérée d'une durée de 10 semaines. Des allocations sont disponibles pour les participants durant la formation en groupe, notamment une subvention de transport, de garderie et des frais de participation. * Offert au Campus de Halifax <u>Durée</u> : 4 mois (gratuit pour les immigrants)	Non applicable	Immigrant	2013-2014 22

## 6. DISCUSSION

La discussion suivante soulève les principaux enjeux liés à la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers depuis la perspective des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Ces enjeux ont été mis en lumière lors des entretiens avec les instructeurs et les administrateurs responsables de la formation linguistique. Leur présentation permet d’asseoir les fondements d’une réflexion commune sur les contraintes et les possibilités de la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers en contexte francophone minoritaire.

Bon nombre d’initiatives liées à la formation linguistique sont en place depuis plusieurs années dans les collèges et universités de la francophonie. De même, l’implication des administrateurs auprès de différentes instances régionales, provinciales ou nationales témoigne d’une expertise solide et d’un engagement soutenu envers la formation en langues secondes en général et envers celle des immigrants en particulier. Par exemple, en 2013, des employés du Collège Boréal, du CCNB et de La Cité<sup>8</sup> siégeaient au « National Language Advisory Body » une structure de consultation mise en place par le ministère de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) sur les politiques linguistiques. De même, une enseignante du Campus Saint-Jean<sup>9</sup> siégeait au conseil d’administration du CNCLC. Par ailleurs, l’Institut des langues officielles et du bilinguisme de l’Université d’Ottawa participe à divers projets à l’international et au Canada portant sur l’enseignement des langues secondes. Ensemble, les administrateurs et instructeurs des établissements postsecondaires de la francophonie constituent une communauté d’experts à partir de laquelle il s’avère fort pertinent de réfléchir aux enjeux des communautés francophones et de discuter des bonifications à apporter aux manières de faire en cours.

### 6.1. Français langue seconde pour immigrants et étudiants étrangers francophones : quelle utilité?

Tel que suggéré en introduction, bien qu’un nombre important de candidats à l’immigration et d’immigrants ait le français comme « première langue officielle parlée », leurs compétences, leurs besoins en formation et leurs motivations à recevoir une formation varient considérablement. De manière générale, on peut penser que les personnes dont le français est une langue seconde<sup>10</sup> voudront bonifier leurs compétences en français en particulier pour :

- travailler dans un environnement bilingue ou francophone;
- être reconnues comme professionnels;
- réussir un programme d’étude en français;
- participer aux activités d’une communauté francophone;
- appuyer leurs enfants qui fréquentent une école francophone;
- se préparer à l’examen de citoyenneté.

---

<sup>8</sup> Jean-Pierre Cantin du Collège Boréal, Dorra Gdoura de La Cité et Nicole Poirier du CCNB

<sup>9</sup> Samira ElAtia

<sup>10</sup> Par exemple, pour plusieurs le français est surtout une langue de scolarisation.

En dépit de ces besoins variés, il demeure souvent contre-intuitif pour des personnes qui maîtrisent peu le français d'approfondir une formation en français langue seconde. De fait, les défis liés à la vie en français dans une communauté minoritaire s'avèrent considérables, à commencer par la force d'attraction de la langue anglaise, la rareté de certains services en français et leur manque de visibilité. Aussi, la plupart des immigrants d'expression française auront à travailler en anglais et auront à transiger avec des infrastructures municipales et provinciales majoritairement anglophones. Il en résulte qu'en plus des difficultés techniques et normatives liées à la vie en français, encore trop d'immigrants francophones ne prennent connaissance de l'existence du foisonnement d'une communauté francophone que tard dans leur processus d'intégration.

À ce titre, l'offre de cours de français langue seconde pour immigrants et la participation à ces cours demeurent limitées pour nombre d'établissements. Les personnes interrogées reconnaissent dans tous les cas l'importance de ces cours pour la pérennité des communautés francophones et la nécessité de déployer des *moyens substantiels* pour assurer leur offre régulière et leur accessibilité dans l'ensemble des communautés francophones.

Des moyens substantiels signifient, d'abord de développer davantage d'outils et d'assurer la formation des instructeurs. Ensuite, ces moyens renvoient à un travail collectif menant au déploiement de la *valeur* et des *possibilités* de vie en français dans une communauté donnée. Ce travail passera notamment par des cours de français langue seconde qui porteront plus directement sur les réalités d'une communauté francophone. C'est en ce sens que les formations linguistiques gagneraient à s'arrimer à un modèle plus général d'intégration des immigrants où l'acquisition de compétences linguistiques et de compétences à l'emploi ne saurait être distincte de l'acquisition d'un sentiment d'appartenance à une communauté donnée. De même, on entend par moyens substantiels, la diversification des modalités d'offre de programmes de formation. Les cours en ligne importent à ce titre, mais aussi la possibilité d'offrir des cours à des clientèles mixtes. Le modèle de l'Université de Saint-Boniface, qui intègre formellement des immigrants à ses programmes réguliers de français et d'anglais langue seconde, propose une voie efficace pour répondre à ce type de défi.

## **6.2. Anglais langue seconde pour immigrants et étudiants étrangers francophones : une exigence sous-estimée?**

L'importance de l'anglais en milieu de travail est bien connue. Aussi, diverses structures sont déjà en place pour aider les candidats à l'immigration et les immigrants à répondre à cette exigence. Toutefois, les instructeurs et administrateurs interrogés rappellent que l'enseignement de l'anglais pour les nouveaux arrivants francophones en situation minoritaire fait face à plusieurs défis :

- Le temps disponible pour la formation linguistique étant limité pour les nouveaux arrivants, ceux-ci peuvent alors ressentir le besoin de « choisir » entre l'une et l'autre langue, puis entre l'une et l'autre communauté. Trop souvent, le français et la communauté francophone sont alors mis de côté.
- Les formations en anglais langue seconde étant souvent offertes par plusieurs organisations dans une municipalité donnée, les établissements postsecondaires de la francophonie se heurtent à une importante compétition.

- L'enseignement de l'anglais devant ultimement contribuer à la vitalité des communautés francophones, il importe de viser une excellence linguistique des deux langues officielles.
- La vitalité des communautés francophones étant soumise à des impératifs d'attachement identitaire et de connaissance d'une communauté donnée, il appert fondamental d'intégrer ces impératifs aux formations linguistiques en anglais langue seconde.

Au-delà de ces enjeux, des formations linguistiques plus nombreuses et plus variées apparaissent nécessaires, en particulier en vue de l'intégration au marché du travail. À cet effet, les immigrants francophones ont accès gratuitement à des formations en anglais langue seconde dans certains collèges francophones (La Cité, le Collège Éducacentre et le Collège Boréal) et dans une université (l'Université de Saint-Boniface) via des fonds du Ministère de CIC.

Par ailleurs, l'encadrement linguistique des immigrants et des étudiants étrangers francophones en vue de leur réussite académique – en particulier celle des cours obligatoires en anglais dans les collèges – n'est souvent pas pris en charge de manière systématique par les établissements postsecondaires. De même, la préparation des étudiants étrangers francophones des universités en vue d'un emploi en milieu anglophone n'est généralement pas prévue directement dans l'offre de formations linguistiques. Le programme de baccalauréat bilingue en sciences infirmières du Campus Saint-Jean intéresse ici en ce que tous les étudiants inscrits doivent réussir un test de placement pour être admis. Une fois le programme entamé, des cours de langue française et anglaise sont prévus au programme afin d'assurer une progression du bilinguisme des étudiants. Plusieurs professionnels formés à l'étranger et étudiants étrangers s'inscrivent à ce programme.

### **6.3. Formations linguistiques : comment augmenter la participation, la variété et l'accessibilité?**

Ainsi, l'offre de formations linguistiques en français et en anglais doit être bonifiée, mais tel que le suggèrent les enjeux soulevés, cette bonification gagne à s'insérer dans une stratégie globale permettant d'assurer une fréquentation soutenue, une variété de programmes et des formations plus accessibles. À cet effet, les entretiens ont permis de noter minimalement trois principes à respecter :

#### **a. La coordination des initiatives, le partage des pratiques et les partenariats**

Vu les nombres restreints de francophones et l'ampleur des besoins, il importe de mieux partager les ressources développées, que ce soit au niveau de la programmation, des outils d'évaluation ou des expériences de formation. Aussi, plus que le partage, une meilleure coordination des initiatives développées permettrait d'assurer qu'une variété plus grande de besoins soit comblée et que les efforts ne soient pas dédoublés. Le site Web de Tutela<sup>11</sup> permet la mise en place de groupes de travail et l'échange de documents. Toutefois, à ce jour, il n'a pas été largement utilisé par les francophones en situations minoritaires. Au vu de l'importance du travail collaboratif pour les établissements de la francophonie, il pourrait être souhaitable de prévoir un espace de discussion et de collaboration unique qui rendrait mieux compte de la réalité minoritaire.

---

<sup>11</sup> Voir : tutela.ca

Cette combinaison du partage et de la coordination pourrait aller jusqu'à prévoir des cours en ligne qui soient aisément accessibles à tous les collèges et universités francophones. L'initiative de « Clic en ligne » dont la gestion a été dévolue à La Cité (avril 2014) prévoit ce type de travail collaboratif, mais les modalités restent à préciser. Trop souvent, des cours en ligne portant sur des thématiques et des niveaux linguistiques précis demeurent méconnus à l'extérieur de l'établissement hôte.

b. Un usage plus répandu des NCLC et CLB

La formation qui a été offerte par l'Alliance sur les NCLC auprès de 30 personnes (des instructeurs surtout et quelques administrateurs) a permis de présenter la nature des NCLC, mais aussi la manière d'enseigner à partir de la « tâche », tel que le prévoient ces normes. Bien que la grande pertinence des NCLC ou CLB et la grande qualité des outils développés aient été reconnues, l'intégration de ces normes aux programmations existantes demeure un défi pour plusieurs. Certes, comme elles ont été élaborées par le Ministère de CIC (via le CNCLC), les programmes de formation linguistique ainsi financés doivent les intégrer. Toutefois, ces normes ne sont généralement pas adoptées ou reconnues par les gouvernements provinciaux (sauf pour l'Ontario), ni par les ministères fédéraux qui participent au financement de formations linguistiques pour des clientèles non nécessairement immigrantes, ce qui pose des défis d'arrimage.

Aussi, comme plusieurs types de formations linguistiques offerts dans les établissements postsecondaires de la francophonie sont ouverts à tous, il devient plus laborieux d'intégrer ces normes à la programmation, et ce, même si les immigrants constituent une part de plus en plus importante de la clientèle. De fait, les NCLC demeurent méconnues dans certains milieux (provinces, employeurs). Dans ces cas, les normes européennes continuent d'avoir une influence que les normes canadiennes n'ont pas encore acquise. Pourtant, les pourvoyeurs de services en formations langagières reconnaissent qu'il serait bénéfique qu'une gamme plus large de formations en langue seconde soit basée sur ces normes. Le partage des outils, programmations et expertises en serait facilité, de même que la mobilité des apprenants.

c. L'intégration de la formation linguistique à un modèle d'intégration socioéconomique des immigrants et des étudiants étrangers

Tel que l'a montré le tableau de la section précédente, des formations linguistiques sont d'ores et déjà offertes sous divers formats aux immigrants et aux étudiants étrangers. En dépit de la pertinence et de la qualité de ces formations, dans plusieurs cas, elles gagneraient à mieux s'arrimer à un cadre général d'intégration socioéconomique des immigrants et des étudiants étrangers. Un tel modèle d'intégration est développé plus en détail dans un rapport sur l'intégration en emploi<sup>12</sup>. On y souligne l'importance de prévoir des modes de classement et d'évaluation des besoins systématiques en vue de la formation linguistique, tant pour l'anglais que pour le français. De la sorte, ces systèmes d'évaluation pourraient faciliter le placement dans

---

<sup>12</sup> Mariève Forest, *Le rôle des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne dans l'intégration en emploi des immigrants et des étudiants étrangers. Rapport analytique et pistes d'action*, une initiative de l'Alliance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne, Ottawa, avril 2014

les formations les plus appropriées, tant à propos du niveau linguistique (1 à 12), qu'à propos du contenu (pour le français ou l'anglais? Pour la compétence bilingue? Pour faciliter la recherche d'emploi? Pour démarrer une entreprise? Pour s'intégrer à une profession? Pour intégrer une communauté?) ou du format (intensive ou à temps partiel? En présentiel ou en ligne?). Un tel modèle d'intégration prévoit donc divers parcours. Par exemple, pour plusieurs nouveaux arrivants, il est pertinent que la formation linguistique s'insère à des ateliers de formation au marché du travail. De même, pour les professionnels formés à l'étranger, les formations linguistiques misent plutôt sur l'acquisition d'un vocabulaire et de manières de faire spécialisés (en santé par exemple) qui facilitent l'intégration professionnelle. Pour tous, il apparaît essentiel que les atouts de la communauté francophones soient mis de l'avant.

#### **6.4. Classement et évaluation des apprenants : quelles modalités privilégier?**

Le classement et l'évaluation des apprenants s'avèrent des étapes cruciales encadrant la qualité et la pertinence de la formation linguistique. Toutefois, plusieurs instructeurs considèrent qu'ils ne sont pas assez outillés pour octroyer des tests de classement précis au niveau des quatre compétences traitées dans les NCLC/CLB<sup>13</sup>. Il en est de même au moment de produire des évaluations de sortie – c'est-à-dire, des évaluations qui mesurent l'acquisition de compétences et l'atteinte d'un niveau – utiles pour les apprenants et conformes aux normes linguistiques canadiennes.

##### **a. Des évaluations de classement pour les apprenants**

Une batterie de tests de classement (BTC) a été développée par le CNCLC en vue du classement des immigrants au niveau de compétence linguistique appropriée en vue de leur référencement aux programmes de français langue seconde appropriés<sup>14</sup>. Le CNCLC a également reçu le mandat de former des évaluateurs accrédités. La BTC a d'abord été implantée en Ontario dans des centres d'évaluation accrédités. Ceux-ci évaluent les immigrants puis les réfèrent à des centres de formation reconnus par les gouvernements provincial et fédéral, en identifiant les programmes subventionnés les plus appropriés à la situation des immigrants. Ainsi, en Ontario, les évaluateurs de la BTC travaillent toujours à l'extérieur des établissements postsecondaires. En dehors de l'Ontario, des évaluateurs accrédités de la BTC ont été formés au sein des établissements postsecondaires de la francophonie, notamment au CCNB, à l'Université Sainte-Anne, au Collège Acadie Î.P.É. et au Campus Saint-Jean. Dans ces cas, l'évaluation à la BTC permet d'orienter les apprenants vers les cours offerts dans l'établissement qui octroie l'évaluation.

En dépit de la grande précision de cette évaluation de classement, celle-ci ne convient pas à toutes les circonstances, car elle mobilise trop de ressources humaines et temporelles. En particulier, le processus d'accréditation comporte une certaine lourdeur (la formation des évaluateurs est coûteuse, des frais sont exigés pour être accrédités, la BTC doit être scellée) et l'évaluation mobilise beaucoup de temps (3h30 à 4h pour chaque apprenant). Pour les CLB, des modes alternatifs d'évaluation de classement ont déjà été développés, qui répondent à des besoins

---

<sup>13</sup> Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression orale et expression écrite

<sup>14</sup> L'équivalent en anglais est le Canadian Language Benchmark Placement Test (CLBPT).



variés<sup>15</sup>. Pour les francophones, il importe de prendre en considération que plusieurs formations intégrant des immigrants s'avèrent également ouvertes à des publics plus larges. Il y aurait donc lieu de développer et de diffuser des modes d'évaluation plus flexibles et qui facilitent la mobilité des apprenants.

Au sein des établissements de la francophonie, l'Université d'Ottawa a mis en place le CanTEST (ou TESTcan pour l'anglais) qui détermine les compétences en français. Divers organismes de réglementation font appel à ce test pour déterminer les compétences de leurs professionnels<sup>16</sup>. Il prévoit des équivalences approximatives avec les NCLC. Tel que mentionné ci-devant, le Campus Saint-Jean évalue quant à lui de manière systématique tous les étudiants inscrits au programme de sciences infirmières, bien que ce test ne permette pas d'évaluer les niveaux linguistiques inférieurs. D'autres établissements de la francophonie évaluent les compétences linguistiques en anglais et en français de leurs étudiants (immigrants et étudiants étrangers) afin de les diriger dans les cours appropriés (Université de Saint-Boniface, Institut français, Collège Éducacentre, etc.), mais les modalités d'évaluation gagneraient généralement à être améliorées et standardisées.

#### b. Des évaluations de classement pour les étudiants étrangers francophones

Les étudiants étrangers sont davantage prisés et de plus en plus nombreux dans les établissements postsecondaires de la francophonie. À ce jour cependant, aucun établissement n'exige une évaluation complète du profil linguistique de ces étudiants. En effet, bien que plusieurs tests soient disponibles à l'international – à commencer par le Test d'évaluation du français qui correspond aux NCLC – l'accessibilité de ces derniers et leur fréquence demeurent problématiques. Ainsi, l'Université d'Ottawa, qui exige une évaluation linguistique des étudiants étrangers anglophones et, le cas échéant, des cours de mise à niveau, n'adopte pas de modes formels d'évaluation linguistique des étudiants étrangers francophones. Des représentants de certains établissements notent ainsi qu'un meilleur encadrement linguistique des étudiants étrangers – avant leur arrivée ou dès leur arrivée – améliorerait leurs chances de réussite académique.

#### c. Des évaluations de sortie correspondant à des normes partagées

Une majorité de participants aux formations offertes sur les NCLC a mentionné qu'il serait souhaitable qu'ils soient mieux outillés pour évaluer leurs apprenants à la sortie des cours. De fait, encore bien des formations en langue seconde ne systématisent pas leurs évaluations de sortie. Les instructeurs peuvent désormais compter sur davantage d'outils développés dans les dernières années sur les NCLC et qui facilitent l'évaluation. Il n'empêche que d'autres outils devront être développés afin d'assurer l'arrimage des pratiques. De même, les instructeurs devront être formés pour assurer des pratiques d'évaluation conformes.

---

<sup>15</sup> Par exemple : Literacy Placement Tool et Workplace Language Assessment (développé par le CNCLC pour les diplômés internationaux qui souhaitent intégrer des programmes relais en Ontario), Canadian English Language Benchmark Assessment for Nurses (pour les infirmières formées à l'étranger).

<sup>16</sup> Le test est d'une durée de 4 heures environ si toutes les compétences sont évaluées; le test en français peut être complété à l'Université d'Ottawa ou à Toronto. Voici le site Web du test : <http://www.testcan.uottawa.ca/index.php>

Encore une fois, certains outils développés pour les CLB pourraient être adaptés en français. Par exemple, l'évaluation linguistique basée sur le portfolio a été implantée officiellement depuis 2013 pour les cours CLIC et LINC financés par le Ministère de CIC. Il y aurait donc lieu qu'une majorité des instructeurs transigeant avec les immigrants puisse utiliser un tel mode d'évaluation. Au cours de la dernière année, dans les milieux anglophones, les expertises liées à l'évaluation par le portfolio ont progressé. À l'inverse, l'évaluation par le portfolio demeure très peu présente pour les cours de français langue seconde. En fait, les outils développés en anglais pour la formation des instructeurs à l'évaluation basée sur le portfolio n'ont toujours pas été adaptés en français. Pourtant, étant donné les expertises nécessaires pour ce type d'évaluation et le temps requis pour l'adaptation des programmes, il y aurait lieu de prévoir du temps et des outils pour la formation des instructeurs en français.

Par ailleurs, considérant le format de certains cours, des évaluations de sortie plus traditionnelles continueront d'être dispensées. Ainsi, tout comme pour le portfolio, des formations et des modalités de partage des pratiques gagneraient à être mises en place afin d'assurer la cohérence des outils et des méthodes utilisés.

d. La formation et l'évaluation à la compétence bilingue pour répondre aux besoins du marché du travail

Le projet du Cadre d'évaluation de la Compétence bilingue a été développé à La Cité en tant que projet pilote. Il intègre un volet de formation de 72 heures et propose des modes d'évaluation à l'entrée et à la sortie basés sur une interaction des NCLC, des CLB et des compétences essentielles. Ces modes d'évaluation de la compétence bilingue permettent d'attester des acquis directement utiles pour l'emploi. Trois modèles de formation ont été développés, chacun portant sur un domaine de l'emploi : santé, administration ou tourisme (non expérimenté). Ces formations visent à développer les compétences linguistiques et essentielles liées à chaque domaine d'emploi identifié. Un tel projet intéresse en ce qu'il répond aux exigences du marché de l'emploi. Il rappelle également un atout important de la francophonie minoritaire, qu'est la valorisation du bilinguisme en milieu de travail. On peut penser que d'autres régions bénéficieraient de ce type de projet puisque plusieurs ont noté l'importance pour les immigrants de maîtriser les deux langues officielles, ainsi que le manque de paramètres pour attester du « bilinguisme » des apprenants.

### **6.5. La formation des instructeurs : sous quelles conditions?**

Tel que le suggèrent les sections précédentes, l'engagement et l'expertise des instructeurs en langue seconde des établissements postsecondaires de la francophonie constituent une force. Cependant, la nature des compétences et des connaissances développées varie considérablement. Avec la formation aux NCLC dispensée cet hiver, quatre établissements postsecondaires ont au moins deux employés (ou chargés de cours) formés aux NCLC ou aux CLB<sup>17</sup>, alors que six autres détiennent plus de cinq employés pouvant utiliser les NCLC<sup>18</sup>. Tout de même, la connaissance et l'expérience en regard des NCLC/CLB – du classement, à la programmation, à l'enseignement, à

<sup>17</sup> Au moins 2 employés formés aux NCLC/CLB : Collège Acadie Î.P.É, Université de Moncton, Université Sainte-Anne, Institut français (Université de Régina)

<sup>18</sup> Au moins 5 employés formés aux NCLC/CLB : Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta), Collège Boréal, CCNB, Collège Éducentre, La Cité, Université de Saint-Boniface

l'évaluation de sortie – de ces dizaines d'experts demeurent inégales. Dans tous les cas, plus il y aura d'experts maîtrisant ces normes dans un établissement donné, plus il sera aisé d'adapter les programmes et d'en mettre de nouveaux en place.

À ce titre, les instructeurs et les administrateurs interrogés rappellent le besoin de formations additionnelles afin que l'utilisation des normes linguistiques canadiennes soit plus répandue, que les instructeurs soient plus confortables à les utiliser dans leur programmation, que davantage d'évaluateurs soient formés ou accrédités et qu'une communauté de pratique encourage le partage et la discussion.

## 7. PISTES D'ACTION POUR UNE BONIFICATION DES INITIATIVES EN FORMATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS ET DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

En somme, cet examen des services offerts dans les établissements postsecondaires de la francophonie en évaluation et en enseignement du français et de l'anglais langue seconde a fait ressortir les nombreuses expertises acquises, de même que la nécessité de diffusion des savoirs et de développement de pratiques plus concertées. Dans tous les cas, ces établissements montrent une volonté générale de mieux reconnaître et de mieux prendre en charge les différents besoins en formations linguistiques des immigrants et des étudiants étrangers. Partant de cette volonté partagée et de la discussion qui précède, il y aurait lieu de préciser les principes devant guider le développement de la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers. Sur une période de 5 à 7 ans, ces principes pourraient couvrir les aspects qui suivent.

- Une meilleure identification des immigrants francophones nouvellement arrivés au Canada.
- Des formations linguistiques (français, anglais, bilingue) :
  - adaptées aux réalités des immigrants et des étudiants étrangers francophones;
  - adaptées aux réalités des employeurs;
  - disponibles sous plusieurs formats (en ligne ou en présentiel, le jour ou le soir);
  - portant sur diverses thématiques, en particulier l'établissement, le marché du travail, l'exercice d'une profession (administration, construction, éducation à la petite enfance, gestion de projet, santé, tourisme) et la vie en français dans une communauté;
  - arrimées aux NCLC ou aux CLB;
  - offertes dans une majorité d'établissements postsecondaires de la francophonie.
- Des évaluations de classement systématiques pour les étudiants étrangers inscrits dans un programme d'un établissement postsecondaire de la francophonie.
- Des évaluations de classement systématiques et standardisées pour les apprenants qui participent aux formations en langue seconde.
- Des formations linguistiques de mise à niveau académique (français, anglais) pour les étudiants étrangers et les immigrants.
- Des évaluations de sortie plus systématiques et plus pertinentes, tant pour les apprenants que pour les employeurs.

Afin de tendre vers de tels principes, trois objectifs intermédiaires ont été identifiés :

- une plus grande concertation et coordination des initiatives mises en place;
- un plus grand partage des pratiques et des outils développés;
- des modes d'enseignement et des évaluations harmonisés aux normes canadiennes.

Maintenant, pour atteindre ces objectifs intermédiaires, trois pistes d'action ont été priorisées en vue d'un financement pour les deux prochaines années. Concrètement, ces pistes d'action prévoient mettre en place :

- un site Web pour le partage des contenus de formation linguistique et la mise en place d'une communauté de pratique;
- de la formation pour les instructeurs de français langue seconde;

- un projet pancanadien de Cadre de référence de la compétence bilingue.

Les sous-sections qui suivent détaillent la portée et le contenu de ces pistes d'action.

### **7.1. Un site Web pour le partage des contenus de formation linguistique et la mise en place d'une communauté de pratique**

L'interaction des participants aux formations sur les NCLC a bien démontré la pertinence d'échanger avec d'autres personnes travaillant dans des contextes similaires. Les sites Web de Tutela et de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde<sup>19</sup> répondent en partie à cette problématique en ce qu'ils permettent la mise en place de groupes et le partage de documents. Toutefois, tel que mentionné, les établissements postsecondaires de la francophonie demeurent peu présents sur ces sites.

Partant d'une reconnaissance des réalités distinctes de la formation linguistique en contexte minoritaire, il y aurait lieu de prévoir un site Web entièrement francophone qui assurerait une meilleure coordination des initiatives et un meilleur partage des ressources. Des ressources humaines auraient à assurer l'animation d'un tel site Web, la coordination d'initiatives de formations et un partage dynamique d'idées et de ressources, via notamment la mise en place de « groupes d'intérêts ».

Un site Web complètement francophone permettrait la structuration d'une réelle communauté de pratique où les besoins et réalités des communautés francophones seraient directement adressés. Une telle communauté pourrait être encadrée par un groupe de travail qui orienterait le développement des initiatives liées à la formation linguistique en assurant leur pertinence, leur qualité et leur cohérence en regard de la francophonie canadienne. Le partage des ressources et la mise en place de partenariats ciblés en seraient ainsi facilités. Ces partenariats pourraient s'instaurer au moment de l'élaboration de programmes et de modes d'évaluation, ou encore lors la tenue d'évaluations et de cours.

Dans tous les cas, l'Alliance souhaiterait développer un « Portail » à l'intention des personnes œuvrant à l'intégration socioéconomique des immigrants dans une perspective large. La formation linguistique pourrait dès lors constituer une des composantes clés de ce site Web. Des liens seraient maintenus avec divers partenaires afin d'assurer aux instructeurs une mise à jour fréquente des outils et des expertises à leur disposition. Il serait nécessaire d'éviter le dédoublement des efforts de part et d'autre. Au total, l'avantage d'un tel site Web serait de permettre de mieux connaître et reconnaître les expertises en cours, partager les outils développés, coordonner le développement de formations et encourager les partenariats.

### **7.2. De la formation pour les instructeurs de français langue seconde**

Désormais, plusieurs instructeurs de langue seconde issus des établissements postsecondaires de la francophonie détiennent une connaissance de base des normes linguistiques canadiennes. Ce bassin ne saurait toutefois garantir une utilisation assidue de ces normes dans tous les

---

<sup>19</sup> Tutela : Tutela.ca; Association canadienne des professeurs de langue seconde : [https://www.caslt.org/index\\_fr.php](https://www.caslt.org/index_fr.php)

établissements. Il y aurait donc lieu de mettre en place des formations qui permettraient non seulement aux instructeurs de mieux connaître les normes, mais aussi de mieux les utiliser, et ce, pour toutes les facettes de l'enseignement et de l'évaluation. Voici les activités de formation qui devraient être envisagées. Elles auraient à être développées en étroite partenariat avec le CNCLC et les établissements postsecondaires, en fonction des différentes expertises.

#### Formation « Connaître et utiliser les NCLC »

- 1 jour par webinaire – 1 fois – année 1

Cette formation a déjà été dispensée à plusieurs reprises par le CNCLC, qui détient une grande expertise dans ce domaine. Considérant le nombre plus important de personnes possédant des connaissances minimales des NCLC, cette formation pourrait désormais être dispensée en ligne. La formation pourrait prévoir deux séances de 3h30 réparties sur deux semaines, permettant ainsi aux apprenants de lire les documents après la première séance et d'en discuter plus en profondeur lors de la seconde séance.

#### Une évaluation de classement du type « Batterie de tests de classement (BTC) - NCLC » en format abrégé

- Année 1

Le besoin d'être mieux outillé pour le classement des étudiants et des apprenants a été réitéré par une majorité des participants aux formations sur les NCLC. Il s'agirait ici de prévoir un mode de classement moins long que la BTC-NCLC. Il faudrait également que ce mode d'évaluation soit adapté à la réalité des établissements qui l'utiliseront pour classer leurs étudiants et leurs apprenants dans des cours offerts au sein même de leur établissement.

#### Conférence « La formation linguistique des immigrants en contexte minoritaire »

- 2 jours en présentiel – 1 fois – année 2

Une conférence présente un mode de formation particulier en ce qu'il intègre une composante de stimulation des projets en cours et des partenariats. Pour les établissements postsecondaires de la francophonie, ces occasions de réseautage s'avèrent précieuses de par leur rareté et de par les possibilités qu'elles ouvrent. En outre, une telle conférence favoriserait le développement d'approches communes.

#### Formation à l'évaluation de classement

- 1 jour par webinaire et en ligne – 2 fois – année 2

Cette formation permettrait aux établissements postsecondaires de former des personnes clés, responsables de l'évaluation de classement des apprenants et des étudiants par le biais d'une évaluation standardisée et arrimée aux NCLC. Les participants auraient accès à des outils de formation en format papier et en ligne. Ils auraient également accès à deux webinaires de 3h30 donnés sur 2 semaines. À cette formation, s'ajouteraient des suivis afin d'évaluer les possibilités et les défis liés à l'implantation de ce mode d'évaluation.

### **7.3. Un projet pancanadien de Cadre de référence de la compétence bilingue**

Partant du projet développé par La Cité, il s'agirait ici d'élargir la portée du Cadre de référence de la compétence bilingue à trois autres établissements postsecondaires de la francophonie. La Cité verrait à la formation et à l'accompagnement des établissements choisis en vue d'assurer leur appropriation des outils utilisés et des méthodes de travail. La diffusion d'un tel Cadre permettrait de mieux répondre à la réalité bilingue du marché du travail tout en assurant une formation adéquate pour les immigrants francophones spécialisés dans le domaine de la santé, du tourisme et de l'administration. Ce projet se déroulerait en quatre phases :

- partant des évaluations du projet pilote, La Cité bonifie les programmes initiaux;
- partant des réalités régionales des établissements et du secteur d'emploi visés, La Cité et l'établissement choisi déterminent les deux secteurs prioritaires (santé, tourisme, administration) et adaptent les programmes;
- les trois établissements choisis implantent le Cadre de référence de la compétence bilingue;
- les trois établissements choisis et La Cité évaluent les résultats.

## **8. CONCLUSION**

Pour les communautés francophones minoritaires, les prochaines années seront cruciales sur le plan de la formation et de l'intégration socioéconomique des immigrants. Dans un tel contexte, l'évaluation et la formation en langue seconde des étudiants étrangers et des immigrants jouent un rôle central. Les travaux menés dans le cadre de ce projet mettent en lumière une volonté partagée d'harmonisation des formations en langue seconde et de normalisation des modes d'évaluation au bénéfice des immigrants, des étudiants étrangers et des communautés francophones minoritaires.

L'état de la situation et la discussion proposée dans ce rapport ont bien montré le dynamisme et l'expertise des établissements postsecondaires à l'égard de la formation en langue seconde. Ils témoignent aussi de la nécessité d'une meilleure concertation et d'un plus grand partage entre les établissements postsecondaires de la francophonie en ce qui a trait aux initiatives en cours et à venir. À ce titre, les formations sur les NCLC, données à l'hiver 2014 à 30 personnes impliquées dans la formation en langue seconde, ont permis d'entamer un travail important d'échanges, de partage et de réflexion.

Partant de cette nécessité d'un dialogue élargi, il importe de rappeler que la formation linguistique des immigrants est prise en charge à la fois par le gouvernement fédéral, à la fois par les gouvernements provinciaux. Il en résulte que les intervenants et les enjeux liés à la formation des immigrants et des étudiants étrangers d'expression française débordent largement le cadre des établissements postsecondaires de la francophonie. Au cours des prochaines années, les établissements postsecondaires devront donc poursuivre le développement d'initiatives émanant d'une vision partagée de la formation linguistique des immigrants et des étudiants étrangers. Il devront également développer un espace de discussion et d'action élargi où tous les acteurs de la francophonie œuvrant à la formation en langue seconde des immigrants sont réunis.



## ANNEXE 1 – PARTICIPANTS À LA FORMATION AUX NCLC

Collège Éducacentre – Vancouver – 24 au 26 février 2014 17 participants			
Nom	Prénom	fonction	Établissement
Arcand	Danielle	Directrice adjointe, Bureau des affaires francophones et francophiles	Bureau des affaires francophones et francophiles – Université Simon Fraser
Thibault	Isabelle	Coordonnatrice des programmes collégiaux	Collège Éducacentre
Guérard	Sylvie	Alphabétisation et support aux étudiants pour les cours en ligne	Collège Éducacentre
Samala	Rajeeta	Coordonnatrice du programme ELSA	Collège Éducacentre
Hotte	Mélanie	Animatrice et conseillère au programme Jeunes au travail	Collège Éducacentre
Barabé	Colette	Coordonnatrice de la formation en santé	Collège Éducacentre
Desrochers	Solange	Coordonnatrice de la formation continue et sur mesure	Collège Éducacentre
Repede	Alina	Coordonnatrice des services aux étudiants	Collège Éducacentre
ElAtia	Samira	Enseignante agrégée	Campus Saint-Jean – Université de l'Alberta
Tran-Minh	Thao	Institutrice, Conceptrice de cours français-discipline, coordinatrice des cours de français	Campus Saint-Jean – Université de l'Alberta
M'Barek	Asma	Chargée de cours	Campus Saint-Jean – Université de l'Alberta
Song	Suping	Gestionnaire et développement de formation langagière	Campus Saint-Jean – Université de l'Alberta
Jadoul	Isabelle	Chargée de cours / directrice	Objectif-French – Université de l'Alberta
Bos	Kenneth	Responsable éducation permanente / Enseignant et Responsable des cours non crédités	Institut français - Université de Régina
Clark	G. Aileen	Directrice – Division de l'éducation permanente et du service de perfectionnement linguistique	Université de Saint-Boniface
Perrett	Marie-Chantal	Consultante en langue	Université de Saint-Boniface
Legoupil	François	Consultant en langue	Université de Saint-Boniface

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe – 10 au 12 mars 2014			
13 participants			
Nom	Prénom	Fonction	Établissement
Doucet	Marie-France	Conseillère sectorielle Affaires et secrétariat	CCNB-Dieppe
Arsenault	François	Professeur	CCNB- Dieppe
Winchester	Kysha	Professeure	CCNB-Campbelton
Clavet	Jacinthe	Agent d'ingénierie pédagogique (programmes et cours de langues)	CCNB - Bathurst
Aubé	Caroline	Professeure de français langue première et français langue seconde	CCNB-Bathurst
Marck-Diana	Fabienne	Professeur de français	CCNB-Bathurst
Therrien	Michel	Chef de département-Affaires, Justice et Restauration	CCNB-Edmunston
Charette	France	Conseillère pédagogique - Centre international d'apprentissage du français	Université de Moncton
Bujold	Isabelle	Responsable du Groupe-pont et chargée d'enseignement	Université de Moncton
Bullen	Robert	Professeur	Collège Acadie
Boualagui	Souhaël	Gestionnaire de formation langagière	Université Sainte-Anne
Walbert	Laeticia	Gestionnaire – Services aux immigrants	Collège Boréal
Broad	Jamie	Professeure	Collège Boréal

**ANNEXE 2 – ÉVALUATION DE LA FORMATION AUX NCLC**

<b>Taux de satisfaction de la formation aux NCLC pour le Collège Éducacentre (Vancouver) et le CCNB (Dieppe)</b> <b>26 répondants sur 30 participants</b>	
<b>Contenu de la formation</b>	
La formation était bien structurée	95%
Le contenu de la formation correspondait à mes besoins et préoccupations	81%
Le contenu était conforme à ce qui était prévu	92%
<b>Matériel et méthodologie</b>	
La documentation distribuée au cours de l'atelier était utile et pertinente	95%
Le diaporama (PowerPoint) facilitait la compréhension	87%
Les exercices et les activités étaient pertinents à la formation	93%
<b>Animation de l'atelier</b>	
Les formatrices maîtrisaient bien leur sujet	99%
Les formatrices communiquaient d'une façon claire et dynamique	93%
Les formatrices étaient à l'écoute des questions et ouvertes à nos problèmes	97%
Je me suis senti encouragé à partager mes expériences	95%
Les formatrices ont respecté le rythme d'apprentissage des participants	92%
<b>Autre</b>	
Cette formation m'a permis d'augmenter mon niveau de connaissance des NCLC	99%
Le nombre d'heures de formation était adéquat	85%
La qualité générale de la présentation était excellente	93%
Je recommanderais cette formation à mes collègues de travail	92%

<b>« Commentaires » tirés du formulaire d'évaluation de la formation sur les NCLC</b>
<b>Collège Éducentre - Vancouver</b>
<p>Excellente formation pour les coordonnateurs et professeurs dans les cours. Un peu moins pertinente pour les gestionnaires. Suggestion pour l'avenir : formation à la BTC. Il faut trouver une façon de nous former qui soit raisonnable au niveau des coûts. Merci beaucoup. J'ai vraiment aimé saisir davantage comment les NCLC fonctionnent et en quoi elles servent dans le dossier immigration.</p>
<p>À mon avis, il serait utile de proposer plus d'exemples pratiques avant de passer à l'élaboration. L'idée étant de mieux décomposer les différentes étapes et composantes.</p>
<p>Je crois avoir bien saisi les objectifs des NCLC ainsi que l'utilisation de cette méthode. La qualité de la formation était vraiment très bonne. Quant à l'adoption de cette méthode, je crois qu'elle serait utile dans un contexte pancanadien, c'est-à-dire si les centres de formation de français langue seconde se mettaient d'accord d'adapter leur matériel aux NCLC dans le but de pouvoir reconnaître le niveau d'un apprenant qu'un autre centre lui a attribué. À part de cela, je ne suis pas sûre qu'adapter nos cours aux NCLC soit tellement utile. Ce que je veux dire c'est qu'il faudrait qu'un tel travail facilite les liens avec d'autres institutions, ces liens donnant du poids à l'ensemble des institutions (centre de formation) à cause du partage des ressources. Mais utiliser les NCLC à l'interne seulement serait moins pertinent. Aussi, le fait que les NCLC soient destinés à l'évaluation du niveau de langue des apprenants ainsi qu'à l'élaboration des cours FLS offerts aux immigrants réduit son utilisation. Il faudrait songer à utiliser les NCLC pour les apprenants de FLS en général.</p>
<p>Il est difficile de départager tâche, objectif, sous-tâche, activité... Il m'aurait fallu plus d'exemples concrets pour mieux saisir. Je trouve que trois jours c'est un peu long. Deux jours auraient peut-être suffi. Sinon, les formatrices sont très bien, la formation était bien structurée et présentée. Merci :)</p>
<p>C'était une formation très intéressante et utile. On a eu beaucoup de temps pour se familiariser avec les NCLC. Les formatrices sont excellentes! Elles ont une très bonne connaissance des NCLC et s'expriment bien.</p>
<p>Les formatrices étaient excellentes. Structure et présentation de la formation : j'aurais voulu que le plan soit présenté e façon plus explicite dès le départ et qu'à chaque tranche de temps (matin/pm), les activités soient bien dévoilées. Ça se faisait plus vers la fin de la formation qu'au début. Qualité de la présentation : quelques interruptions technologiques qui dérangent à l'occasion (surtout le premier jour, et un peu le deuxième jour).</p>
<p>Je crois qu'il faudrait apporter plus d'explications aux activités proposées. Pour la mise en situation, les mots tâches, objectifs et descripteurs étaient difficiles à maîtriser vu le peu de temps que nous avons pour prendre connaissance des documents. La formation a été très intéressante, mais ce serait bien de présenter plus d'exemples.</p>

Le niveau de formation était peut-être un peu plus élevé que ce que j'aurais pensé. N'étant pas professeure à la base, j'aurais aimé avoir plus de notions pour bien comprendre les différences entre la « tâche », les objectifs, les descripteurs, etc. J'aurais aimé qu'il y ait plus d'exemples afin de permettre de mieux saisir les différences. Les formatrices étaient excellentes.

Donner une sémantique claire des termes utilisés : tâche, objectif, descripteur, etc. Les exercices en groupe sont très pertinents, mais je crois que la formation pourrait être moins longue – trop de temps pour les exercices de groupe. Perte de temps. Les présentatrices connaissent très bien le sujet et le présentent clairement. Devraient toutefois donner plus d'exemples pour saisir comment distinguer tâche, objectif, etc.

J'ai aimé le fait que cette formation était inclusive et participative. Rencontrer d'autres personnes, d'autres institutions, qui s'adressent à d'autres publics était extrêmement enrichissant et m'a permis de retourner à mes propres pratiques/concepts et de les actualiser. Morgan était incroyablement claire et connaissait sa matière sur le bout des doigts. Éliissa avait toujours la touche plus théorique, systématisante, leur cours fonctionne bien. Merci

J'ai beaucoup appris grâce à cette formation. Non seulement les formatrices communiquaient de façon claire et dynamique, mais on sentait aussi qu'elles avaient la passion de la langue française et qu'elles avaient à cœur l'avenir de cette langue au Canada.

Avec cette formation, j'ai une meilleure compréhension de ce qu'est les NCLC, ce qui me permettra d'envisager l'usage des NCLC dans le cadre de mes responsabilités. Pour le moment, les NCLC semblent s'adresser surtout aux nouveaux arrivants. Serait-il possible de faire des NCLC un cadre de références pour tous les apprenants adultes de français? Merci!

### **CCNB – Dieppe**

Merci pour ces trois journées qui se sont avérées des plus enrichissantes.

Merci pour tout.

Je n'enseigne pas FLS. J'aurais aimé voir des exemples de plans de leçons (retrouvé dans votre site).

Excellent atelier! Très informatif! Si le temps le permettait, j'aimerais plus de temps à explorer l'élaboration de tâches. En particulier, avoir le temps de prévoir les activités reliées aux objectifs de la tâche et préparer une évaluation (un outil) complète. Mille merci! :)

J'ai bien apprécié la formation : elle a pu répondre à plusieurs de mes questions concernant la planification de nos programmes. Bien que nous ayons pu identifier quelques défis en ce qui concerne l'utilisation des NCLC, les avantages sont plus nombreux. Il est fantastique de voir à quel point des outils rédigés en français canadien sont de plus en plus accessibles aux enseignants FLS/FLE. Merci beaucoup!

Formation plus axée vers les professeurs que vers les administrateurs. C'est ok mais il serait intéressant « peut-être » d'avoir une version plus courte (1 jour) pour les administrateurs : « comprendre le cadre et les défis ».

Excellent formation! Merci! Il serait bon de recevoir en plus une formation spécifique à l'évaluation pour normer les critères au sein de la communauté enseignante.

En tant qu'administratrice, cette formation était un peu longue pour moi. Pour ma part, une formation d'une journée aurait suffi à mes besoins. Je désirais en apprendre davantage sur les NCLC mais en n'étant pas professeure les exercices étaient peu ou moins pertinents. Merci bien!

J'ai appris beaucoup au cours de cette formation. Je ne connaissais pas les NCLC. Les échanges entre les participants étaient bien profitables, bien que les réalités de chacun étaient bien différentes. J'aurais aimé avoir l'occasion de fouiller/explore plus les documents distribués pour pouvoir poser plus de questions.

Pour favoriser la collaboration et le dialogue, vous pourriez réaménager les pupitres dans la salle pour former une grande table ronde plutôt que des rangées traditionnelles. Puisque la formation est axée sur la participation du groupe, il fallait souvent se retourner pour faire face à la personne qui parlait. À la fin de la journée, ça devenait inconfortable. Merci beaucoup de nous avoir offert cette formation, je l'ai beaucoup appréciée!

Une excellente formation qui m'a permis d'appréhender et de comprendre les NCLC et de réfléchir à leur implémentation au sein de mon institution. La formation aurait peut-être pu être plus courte, mais seulement de quelques heures. Cependant les 2.5 jours ont permis de s'assurer que tout le monde soit à la même page et de prendre le temps de faire des activités et de prendre en considération les besoins de tous. Merci beaucoup à toutes les formatrices.

Merci! Je sors de cette formation bien mieux « armée ».